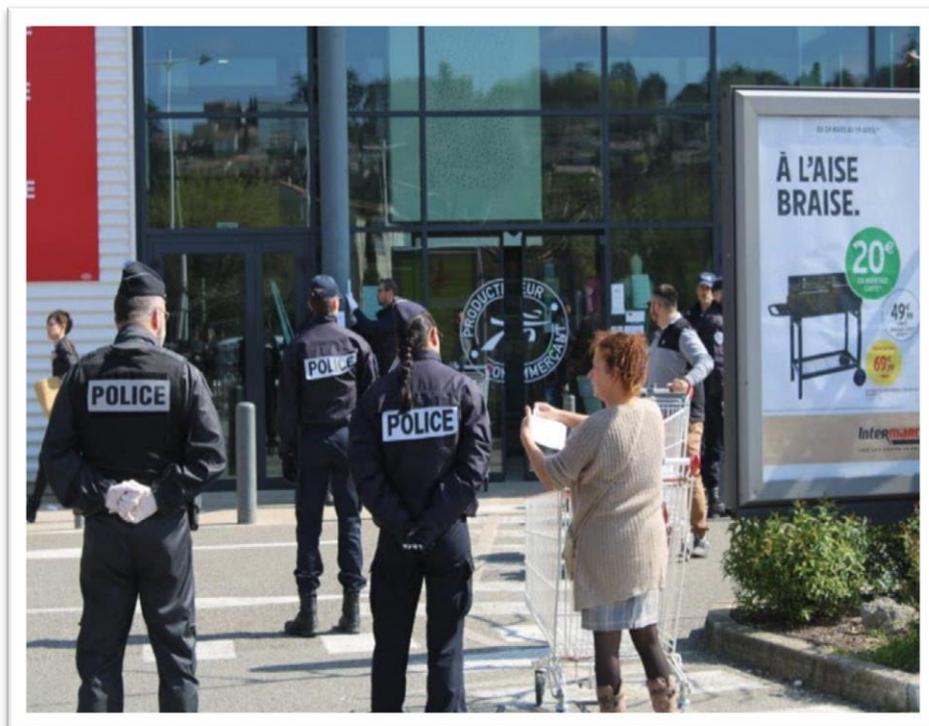


# LE CONFINEMENT CONTRAIRE AUX LIBERTÉS

Un article de sylvain

**C'est la crise : on ne peut plus faire ses courses comme avant !**

A cause du covid-19 et depuis le confinement ordonné le 17 mars 2020 par le Président M. Macron, faire ses courses est devenu très compliqué. En effet, le ministre de l'intérieur commande de ne pas se déplacer à plusieurs dans une voiture sauf cas de nécessité absolue. Même à l'intérieur des voitures les règles de



Policiers contrôlant l'entrée d'Intermarché Aubenas.

*Le Dauphiné Libéré, 2 avril 2020*

de confinement s'appliquent. De plus les forces de police vérifient que vous avez bien votre attestation de déplacement dérogatoire et que vous n'êtes pas trop loin de votre domicile. Seuls les déplacements de proximité sont autorisés. Il n'est pas question de parcourir 20 km sous prétexte que l'hypermarché de la ville voisine est mieux fourni.

## **Comment un VIRUS nous a enlevé nos Libertés ?**

A cause du confinement une liberté individuelle n'est plus respectée : la liberté de circulation. C'est le droit de se déplacer librement dans un pays, de quitter celui-ci et d'y revenir. Dans notre cas on ne peut pas s'éloigner de notre domicile pour faire les courses de première nécessité. Il faudra aussi avoir son attestation de déplacement. La sanction est une amende de 135€.

De plus une autre liberté collective n'est pas respectée : la Liberté d'association. C'est de pouvoir se réunir à PLUSIEURS. Lorsqu'on va faire ses courses nous sommes obligés d'y aller seul, sauf en cas de nécessité absolue. Donc on ne peut pas y aller en couple, ni avec ses enfants. Alors faire les courses prend une autre apparence car ça ne peut plus être un moment convivial. Et là aussi la sanction est une amende de 135€.

## **Et moi, confiné, qu'est-ce que j'en pense ?**

Le confinement nous oblige à rester chez nous et par exemple pour aller faire les courses, il faut se déplacer seul et pas trop loin de son domicile. C'est utile pour que les personnes ne soient pas contaminées ou ne contaminent pas les autres. Par contre, ces privations de Liberté enlèvent du lien social. Ça peut être déprimant et on peut être aussi malade de cela : on a des idées noires, on s'ennuie...

**Vivement le vaccin et la Liberté !**

## **Sources**

- *Le Dauphiné Libéré*, 2 avril 2020
- *L'indépendant*, 19 mars 2020